

DEPECHE DE PRUNIER

Informations municipales Décembre 2013



Le Panama.

EDITORIAL

Notre Commune est membre de la Communauté de Communes de Champagne Berrichonne depuis le 1^{er} Janvier 2005.

Cette collectivité formée de 16 communes rurales, ne disposant pas toutes d'un document d'urbanisme (POS ou Carte Communale) s'est vu proposer une aide conséquente de l'Etat pour la mise en place d'un **Plan local d'Urbanisme Intercommunal** ; après de nombreux débats, une décision positive a été prise. Suite à l'appel d'offres, le Cabinet « ASTYM – IXIA – GAUTRON » a été retenu pour réaliser l'élaboration du Plan.

Le **PLU** est un document de planification permettant de définir un projet global pour tout le territoire, un outil d'aide à la prise de décision en matière d'aménagement à l'usage de tous, habitants (actuels et futurs), commerçants, entreprises agricoles et artisanales.

Le **PLU** délimitera les zones constructibles ou non constructibles et précisera la vocation de chacune d'elles (habitat, activités...) ainsi que le principe de préservation de l'agriculture, de l'environnement et du patrimoine ; il définira les règles essentielles destinées à assurer le renouvellement du bâti et à préserver le cadre et la qualité de vie.

Au cours de l'étude, **plusieurs réunions publiques** destinées à informer et à recueillir les avis des habitants, **seront organisées**.

Côté école, nos effectifs stagnent à un niveau qui ne nous permettra certainement pas de conserver notre quatrième poste d'enseignant, il nous faut absolument accueillir des familles nouvelles d'ici la rentrée prochaine...

Côté travaux, notre chaudière biomasse (granulés de paille) est aujourd'hui en service, mais nous nous heurtons à de grosses difficultés de réglages qui provoquent quelques désagréments au niveau de nos bâtiments publics ; le maximum sera fait pour que ces perturbations soient réglées le plus vite possible...

Comme chaque année, nous vous attendons à la salle des fêtes :

le **vendredi 10 janvier 2014 à 18 h 30** pour fêter la nouvelle année, dans la bonne humeur, autour du verre de l'amitié.

Le Conseil Municipal vous souhaite, à vous et votre famille, un joyeux Noël et vous présente ses Vœux de santé et bonheur pour l'Année 2014.

Le MAIRE

Serge BOUQUIN

CONSEIL MUNICIPAL

**

Session extraordinaire du 11 Juillet 2013 à 19 heures 00

Etaient présents le Maire et 10 conseillers

BUDGET LOTISSEMENT/ AUGMENTATION DE CREDITS EN SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Le Conseil Municipal prend la décision modificative suivante : doter tous les articles suivants de 18 000.00 Euros afin de pouvoir régulariser l'opération comptable en cours :

- section de Fonctionnement :

au chapitre 011 « Charges à caractère général » article 605 « Achat de matériel, équipements et travaux »,

au chapitre 013 « Atténuations de charges » article 7015 « Ventes de terrains aménagés »

au chapitre 042 « Opérations d'ordre de transferts entre sections » article 71355 « Variation des stocks de terrains aménagés » en Dépenses et Recettes,

- section d' Investissement :

au chapitre 040 « Opérations d'ordre de transferts entre sections » article 3555 « Terrains aménagés » en Dépenses et Recettes.

APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2012 QUALITE/PRIX – EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable et d'assainissement collectif tel qu'il est établi.

CONTRAT DE PRESTATIONS DE LOGICIELS

Le Conseil Municipal décide de renouveler et autorise le Maire à signer, pour trois ans, le contrat proposé par SEGILOG informatique. La « cession du droit d'utilisation » s'élève à 1 773.00 € HT, la « maintenance, formation » annuelle à 197.00 € HT.

CHAUFFERIE BIOMASSE – CANDIDATURES RETENUES

Le Conseil Municipal prend acte des différentes candidatures retenues par la Commission d'appel d'offres pour un montant total HT de 101 900.28€ et autorise le Maire à signer les marchés correspondants aux lots et tous documents s'y rapportant.

1	Maçonnerie	MIGEON	10 910.00€
2	Couverture	PASQUET	9 914.35€
3	Chauffage	ACIA	81 075.93€

SERVICE DES EAUX – TARIFS APPLICABLES

Le Conseil Municipal décide de fixer le tarif du m3 d'eau à 0.72€ à compter de la période de relevé du 2^{ème} semestre 2013, facturable 2^{ème} semestre 2014.

Du au cours de la même séance

- ✿ La société ASTYM a été retenue pour l'étude relative au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de Communes de Champagne Berrichonne. Le relevé sur la Commune de Pruniers se fera en juillet/août ;
- ✿ Station d'épuration : une dépense supplémentaire de 3 200€ est nécessaire pour équiper le système de fonctionnement de la station de traitement des eaux usées ;
- ✿ Ecole :
 - un projet « classe découverte » à Azay le Ferron pour les élèves de classes maternelle et cours préparatoire ; le Conseil Municipal accorde une subvention de 1 500 €
 - effectif prévu pour la rentrée 2013/2014 : 74 élèves
 - travaux à effectuer avant la rentrée prochaine
 - une élève a été sélectionnée lors de la finale organisée par la Prévention Routière. Un bon d'achat de 60€ en récompense pour Loan JOISNOT ;
- ✿ Les services du Conseil Général, après visite du Pont situé Route de La Berthenoux, proposent des travaux de réfection ;
- ✿ Commission des chemins – demande d'avis auprès de la DDT pour travaux sur voies communales ;
- ✿ Lecture courrier Le Mirabelle – demande d'installation d'une terrasse sur la place de la Mairie du 01/05 au 30/09.

CONSEIL MUNICIPAL

**

Session extraordinaire du 19 septembre 2013 à 19 heures 00

Etaient présents le Maire et 10 conseillers

CONVENTION DE LIGNE DE TRESORERIE INTERACTIVE A CONCLURE AVEC LA CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE LOIRE CENTRE

Le Conseil Municipal donne pouvoir à M. le Maire pour engager la Commune sur une ligne de trésorerie interactive pour une durée d'un an avec l'établissement de son choix et à effectuer sans autre délibération, les tirages et remboursements relatifs à la ligne de trésorerie interactive, dans les conditions prévues par le contrat réglant les conditions.

BUDGET COMMUNAL

Le Conseil Municipal autorise le virement de crédits suivant :

140€ de l'article 2313 « constructions » à l'article 2051 « concessions de droits similaires ».

ETUDE POUR LA SECURISATION DE LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE DANS LE SUD EST DU DEPARTEMENT DE L'INDRE

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Pruniers fait partie du groupement de commande constitué entre les collectivités distributrices d'eau du secteur sud-est du département, pour la réalisation d'une étude de sécurisation.

Le Conseil Municipal approuve

- le plan de financement présenté pour l'étude de sécurisation de la distribution d'eau dans le secteur sud-est de l'Indre ;
- l'avenant n°1 à la convention constitutive du groupement de commande qui s'avère nécessaire pour respecter les règles de comptabilité publique en matière de TVA et autorise Monsieur le Maire à signer ce document.

LOTISSEMENT « LES ORMES »

Le Conseil Municipal décide :

- de céder les parcelles R781 et R793 (lot n°2) de 980 m² ; les frais d'acquisition seront à la charge de l'acquéreur.
- autorise le Maire à signer tout acte et documents se rapportant à l'objet de la délibération.

PROJET DE LA CARTE PORTANT REVISION DE LA CARTE CANTONALE POUR LE DEPARTEMENT DE L'INDRE

La commune de Pruniers émet un avis défavorable au projet du Ministère de l'Intérieur pour le redécoupage des cantons du département de l'Indre.

PROJET D'EXPLOITER UN PARC EOLIEN SUR LES COMMUNES D'AMBRAULT ET DE VOUILLON

Suite à l'enquête publique relative à l'exploitation d'un parc éolien par la Société SEPE de Champagne Berrichonne, le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet d'implantation.

Du au cours de la même séance

- ✿ Projets à soumettre au Fonds d'Action Rurale 2014 : réfection de voirie, travaux école- lavabos, matériel informatique mairie ;
- ✿ Chaufferie : prochaine installation de la chaudière gaz prévue en complément ;
- ✿ Formation certiphyto pour les adjoints techniques ;
- ✿ Les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014.

CONSEIL MUNICIPAL

**

Session ordinaire du 7 Novembre 2013 à 19 heures 00

Etaient présents le Maire et 9 conseillers

Procuration de M. TORNAY à M. BOURINET

TELEPHONIE MOBILE

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention de passage permettant l'implantation et l'exploitation des installations de SFR sur la parcelle H591.

DEMANDES DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS D'ACTION RURALE

Le Conseil Municipal décide de solliciter auprès du Conseil Général une subvention pour les différents projets d'investissements 2014 suivants :

- Acquisition de matériel informatique pour la mairie,
- Réaménagement de la mairie.

EMPRUNTS

Le Conseil Municipal décide de :

- remplacer la ligne de trésorerie par deux emprunts : un d'un montant de 140 000 € sur le budget Commune et un d'un montant de 60 000 € sur le service Assainissement ;
 - contracter un emprunt Prêt Relais d'un montant de 100 000 € pour financer l'attente de subventions.
- Le Conseil Municipal confie au Maire les démarches relatives aux contrats.

PARC EOLIEN

Enquête publique du 12 novembre au 14 décembre concernant l'implantation d'un parc éolien sur les Communes de Saint-Août / Saint Chartier. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce projet.

GARDERIE- CENTRE DE LOISIRS

Le Conseil Municipal renouvellera le contrat de Mme LECLERC à échéance le 31/12/2013.

LOGEMENT COMMUNAL « 4 route de Châteauroux »

Libéré le 1^{er} novembre 2013 le Conseil Municipal le propose à la location, pour le même loyer et mêmes conditions que précédemment.

Du au cours de la même séance

- ✿ Rythmes scolaires : le sujet demande réflexion concertée entre les enseignants, la commune, les intervenants extérieurs (transport scolaire...) ;
- ✿ Nouveau forage : après passage du géomètre, il est nécessaire d'acquérir 1 060 m² de terrain dans le périmètre immédiat existant;
- ✿ AFN : prise en charge des médailles;
- ✿ Acquisition d'une sono portable ;
- ✿ Information du programme 2014 des travaux de voirie ;
- ✿ Lecture du compte rendu du Conseil d'école : prévision d'un effectif de 61 élèves à la rentrée 2014/2015, prévoir divers travaux, l'exercice incendie s'est parfaitement déroulé ;
- ✿ Lecture de l'avis défavorable de la DDT concernant la demande d'installation d'une terrasse le long de la RD 925 par « le Mirabelle ».

INFORMATIONS PRATIQUES

☞ CIMETIERE COMMUNAL - DROIT D'USAGE

Il est rappelé aux familles, qu'il est obligatoire de déclarer en mairie, avant toute intervention les travaux nécessaires :

- au bon entretien des sépultures
- aux ouvertures et fermetures de caveau (lors d'un décès, inhumation, exhumation)

L'autorisation doit être accordée par le Maire avant toute exécution.

Pour des raisons matérielles, la mairie de Pruniers étant fermée le lundi, il est indispensable que la Commune, destinataire d'une arrivée de corps en soit immédiatement avertie (par exemple pour une inhumation ayant lieu le lundi prévenir le vendredi matin précédent).

☞ INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les personnes désirant exercer leur droit de vote à PRUNIERS pour l'année 2014, sont invitées à se présenter en mairie, munies des pièces justificatives d'état-civil et de domicile.

Les demandes d'inscription seront reçues jusqu'au **31 décembre 2013 midi** dernier délai.

ELECTIONS MUNICIPALES	23 ET 30 MARS 2014
ELECTIONS EUROPEENNES	25 MAI 2014

☞ USAGERS DE LA DECHETERIE « LES CHAUMES »

Il est rappelé que lors du dépôt à l'intérieur de la benne mise à disposition tant pour la ferraille que pour les déchets incinérables il est formellement interdit d'ouvrir les portes de la benne.

☞ RELEVÉ DU COMPTEUR D'EAU POTABLE

Il est rappelé que tout compteur inaccessible ne sera pas relevé, une estimation sera donc faite sur les 3 dernières consommations. Les cartons de relevé de compteur déposés dans les boîtes à lettres en cas d'absence des abonnés doivent être impérativement retournés en mairie, même en cours d'année.

☞ NOËL

Les sapins spécialement destinés à la décoration de Noël, peuvent être récupérés par la Commune, pourvu qu'il subsiste des racines.

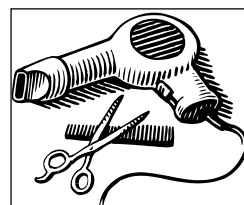
ELODIE

A le plaisir de vous accueillir de 9h à 16h **tous les deux mois** dans la salle de réunion de Pruniers pour toutes prestations de coupes et coiffages pour hommes, femmes et enfants,
Aux dates suivantes :

MARDI 25 FEVRIER 2014

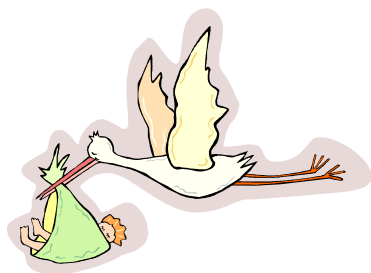
MARDI 29 AVRIL 2014

MARDI 24 JUIN 2014



ETAT CIVIL

Naissances



Alice MARITUS née le 07 Juillet 2013
Célia BALLEREAU née le 28 Octobre 2013
Marley PICARD né le 21 novembre 2013

Mariages

Jacky GERAUT et Dominique BOURINET le 1^{er} juin 2013

CENTRE DE LOISIRS

∞ ACTIVITES DE JUILLET 2013 ∞

Nous remercions les habitants de Pruniers pour leur générosité lors du passage des enfants pour halloween.



Le vendredi 12 juillet nous sommes allés au village des potiers. Les enfants ont visité le musée de la poterie, ont vu un potier en action, ils ont également réalisé une poterie et participé à une chasse aux trésors dans le village.

Le vendredi 26 juillet nous avons découvert le Parc de la Haute Touche. Les enfants ont participé à un atelier sur l'alimentation des animaux, ils sont ensuite allés les nourrir.

DROITS D'ENTREE

CENTRE DE LOISIRS

QF	Enfants scolarisés à Pruniers et/ou dont la famille réside à Pruniers		Enfants non scolarisés à Pruniers et/ou dont la famille ne réside pas à Pruniers	
	journée	½ journée	journée	½ journée
0 à 450€	8.20	4.10	9.20	4.60
451 à 660€	8.40	4.20	9.40	4.70
661 à 760€	8.60	4.30	9.60	4.80
761 à 860€	8.80	4.40	9.80	4.90
861 à 960€	9.00	4.50	10.00	5.00
961 et plus	9.20	4.60	10.20	5.10

En cas de refus de présentation d'un justificatif du Quotient Familial, le tarif maximum sera appliqué pour l'ensemble des prestations.

GARDERIE PERISCOLAIRE

LE MATIN	1.20€
LE SOIR	2.40€

VIES ASSOCIATIVES

✿ SPORTS LOCAUX

**Tous les membres de la Jeunesse Sportive de Pruniers
vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année.**



**Association Sportive de
Tennis de Table de Pruniers**

L'ASTT continue de prospérer car nous avons débuté la saison 2013-2014 avec 42 licenciés dont 20 jeunes qui sont inscrits dans divers compétitions départementales ainsi que 4 équipes Seniors engagées en championnat (Pré Régionale, Division 3, D 5, D 6) et une équipe Corpo en Division 1.

Nous remercions toutes les personnes présentes à notre dîner dansant du 12 octobre 2013 ainsi que tous les généreux donateurs pour nos calendriers de fin d'année.

L'Association Sportive de Tennis de Table vous souhaite de passer de bonnes fêtes ainsi qu'une très bonne année 2014.

Le Président,
Alain MIALOT.



Le festival Rural Zik est devenu au fil des années un rendez-vous incontournable pour les habitants de Pruniers et sa région. Pour sa 4ème édition, l'association a réussi à maintenir son engagement : proposer un festival gratuit avec un plateau d'artistes professionnels.

La journée du 29 juin 2013 avait pourtant bien mal commencé avec de la pluie, mais l'équipe Rural Zik n'a pas hésité une fois encore à se mouiller. A 19h30, le ciel s'est finalement dégagé pour laisser place à un beau rayon de soleil musical avec les Vieilles Sacoches. La gouaille de Jeanne Plante, le punch d'Evelyne Gallet et la musique explosive de La Fanfare en Pétard, qui a terminé au milieu du public, ont su enthousiasmer les festivaliers venus nombreux malgré une température fraîche pour la saison.



Les vieilles sacoches

Encore merci à tous nos partenaires publics et privés, qui nous font confiance et en particulier la Municipalité, le Conseil Général et la région Centre, le restaurant Le Mirabelle à Pruniers, C3M métallerie serrurerie à Bommiers, Francis Gaillot automatisme alarme à Ambrault, les Nouvelles Galettes du Berry à Reuilly et le garage Mitriot à Chezal Benoit. Nous adressons un grand coup de chapeau aux bénévoles parfois venus de loin pour nous donner un coup de main, à Emmanuel Plisson, Gaël Roger et Daniel Boursin pour la promotion du festival, à notre photographe Pascal Tissier, à l'équipe technique municipale et à la Jeunesse sportive de Pruniers qui ont oeuvré à la réussite de cette manifestation. Nous vous donnons rendez-vous le **28 juin 2014** au stade pour la 5ème édition du festival.



Jeanne Plante



Evelyne Gallet



La Fanfare en Pétard

L'association Rural Zik vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous convie à son assemblée générale le vendredi 31 janvier 2014 à 19h à la salle de réunion de Pruniers.

L'association recherche un pré aux alentours du stade pour servir de parking, contactez nous :

TEL : 02 54 04 08 14

Email. ruralzik@free.fr

FETES ET MANIFESTATIONS



ASSOCIATION FAMILLES RURALES



Samedi 18 janvier 2014: 15h à la salle polyvalente : *Assemblée générale*

Dimanche 16 février 2013: *concours de belote*



COMITE DE ST VINCENT ET DE ST BLAISE



Samedi 25 janvier 2014: *Messe à 10^h30 puis Galette et vin blanc*

*20h Dîner dansant : Petit salé aux
lentilles et danse jusqu'à l'aube*

Samedi 12 avril 2014 : *20h Dîner Dansant*



SOCIETE COMMUNALE DES CHASSEURS



Samedi 1^{er} mars 2014 : *Dîner Dansant : Coq au vin*



ASSOCIATION INTERCOMMUNALE : LOISIRS EN CHAMPAGNE BERRICHONNE

Samedi 22 mars 2014 : *Soirée Jazz* à la salle polyvalente Neuvy-Pailloux



JEUNESSE SPORTIVE DE PRUNIER



Lundi 21 Avril 2014 : *Marche VTT*



RURAL ZIK

Vendredi 31 janvier 2014 : *Assemblée générale 19h*

Samedi 28 Juin 2014 : *festival de Musique 19h30 au stade*

Les dates définitives des autres manifestations n'étant pas encore arrêtées,
C'est par voie d'affichage chez les commerçants que vous en serez informés.

Le Maire de pruniers

Et le conseil municipal vous souhaitent

de passer de bonnes fêtes



ET à l'occasion
de la nouvelle année,



vous invitent à partager le verre de l'amitié

le vendredi 10 janvier à 18h30

salle polyvalente